

## ORDRE DU JOUR

- 1- DEMANDES AUTORISATION: TRAVAUX EN REGIE JUSQU'AU 15 MARS 1951 : VIREMENT DE CREDITS DE LA SOMME DE 9.336.600 FRS DE L'ARTICLE 77 AUX ARTICLES 32 bis -34 bis - 53 bis -73 bis -78 bis -81 bis
- 2- APPROBATION CAHIER DES CHARGES POUR L'ADJUDICATION DES TRAVAUX DES RUES
- 3- RATIFICATION CESSION DE MATERIEL CONSENTIES PAR LA COMMUNE DU 6 SEPTEMBRE 1950 AU 21 NOVEMBRE 1950
- 4-RATIFICATION ARRETE MUNICIPAL n° 3 HABILITANT M. CHASSAGNE ANDRE POUR ASSURER LE PAIEMENT DE LA SOLDE DES EMPLOYES MUNICIPAUX AUXILIAIRES PERMANENTS
- 5- APPROBATION CONVENTION INTERVENUE AVEC DIVERSES CIES D'ASSURANCES
- 6-REINSCRIPTION AU BUDGET DE L'EXERCICE 1951 D'UNE EXISTANTE AU 31 DECEMBRE 1950 DE LA SOMME DE 2.166.666. FRS CFA
- 7- CONVENTION INTERVENUE AVEC LA CIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE "LA CREOLE"
- 8-DEMANDE AUGMENTATION DE LOYER DU BUREAU DE POSTE DE STE-CLOTILDE
- 9-REGULARISATION D'UNE OPERATION COMPTABLE DE L'EXERCICE 1950 (OPERATION D'ORDRE )
- 10-EXONERATION DE LA TAXE DE 4, 75% DEMANDEE PAR LA CROIX ROUGE ET L'ASSOCIATION DES Français LIBRES
- 11-DEMANDE DE SECOURS DE Mme MARCEL BODIA POUR LES MINEURS DARY
- 12-VIREMENT DE LA SOMME DE 193.000 FRS DE L'ARTICLE 1er (TRAITEMENT DES EMPLOYES DE LA MAIRIE ) A L'ARTICLE 48 ( SUBVENTION AU BUREAU DE BIENFAISANCE DU BUDGET DE 1951)
- 13-RATIFICATION D'UNE DONATION DE LA RENTE APPARTENANT AU BUREAU DE L' ASSISTANCE PUBLIQUE AU BUREAU DE BIENFAISANCE DE SAINT-DENIS
- 14-REMBOURSEMENT DE LA SOMME DE 1.378 FRS RETENUE SUR TRAITEMENT DU CONCIERGE DE LA MAIRIE A TITRE DE FRAIS DE TRAITEMENT
- 15-REMBOURSEMENT DE LA SOMME DE 3.142FRS RETENUE SUR LES SALAIRES D'UN CUISINIER A TITRE DE FRAIS DE TRAITEMENT
- 16-REGULARISATION DE LA SUBVENTION DEPARTEMENTALE DE 22.800 FRS
- 17-REGULARISATION D'UNE SOMME DE 15.FRS VERSEE PAR LA TRESORELE GENERALE DE LA REUNION AU BUDGET DE LA COMMUNE DE SAINT-DENIS
- 18-DEMANDE D'ASSISTANCE A LA FAMILLE -ASSISTANCE AUX FEMMES EN COUCHES ET A LA PRIME D'ALLAITEMENT -ASSISTANCE AUX VIEILLARDS INFIRMES ET INCURABLES -RATIFICATION D'UN DON DE CINQ CENTS FRANCS -VOTE DE L'ACCEPTATION ET DU RE EMPLOI EN RENTE D'UN DON DE 10.099 FR 50 DU BUREAU DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE-BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 1951